LA TERRE EST NOTRE MÉTIER
LE SALON AGRICOLE DE LA BIO

Le cabaret des *SAVOIR-FAIRE* PAYSANS

APICULTURE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE : spécificités et leviers mobilisables

Production de miel en apiculture extensive en AB
Jean-François Chauvel - La Miellerie du Pays de Châteaubriant à Villepot (44)

© CKsenia Kruglova
(Instagram @march_and_me)

GESTION DU VARROA EN AB

La lutte contre le varroa nécessite un protocole spécifique en apiculture bio. La mise au point des techniques de lutte est toujours en cours. Malgré les améliorations, les méthodes sont moins efficaces qu'en conventionnel. Cela implique plus de perte de colonies.

« C'est intéressant car on est api expérimentateur, on discute entre collègues, mais c'est énergivore »

Ce qui est appliqué depuis 2019 sur l'exploitation :

➜ **Retrait de couvain sur les colonies en production au moment de la récolte d'été (entre 15 juillet et 5-10 aout) :** tout le couvain fermé (max 4 cadres/colonie) est enlevé et réutilisé pour faire des essaims. Le soir même ou le lendemain matin, application d'un acide oxalique (AO) par dégouttement. Un 2nd passage est réalisé 4j après.

« La méthode est à améliorer cette année (2020), mais a globalement été satisfaisante »

➜ **Tous les essaims faits en saison reçoivent un AO au contrôle de ponte**, 30 jours après la constitution de l'essaim

➜ Le fait de faire des essaims sur toutes les ruches de production en avril **permet de prélever 2-3 cadres de couvain par ruches et donc de diminuer la population de varroa**

➜ **1 passage d'AO est également réalisé fin décembre**, par dégouttement

Ce protocole de lutte est contrôlé par des comptages varroa sur au moins 4 ruchers qui ont des parcours différents. Les comptages sont réalisés en juin-juillet, puis 2 mois après traitement, en septembre, avec la méthode au CO_2.

En bilan annuellement :

- **28% de mortalités dans l'hiver qui a suivi** (40% sur le couvain gratté qui n'avait reçu qu'un seul passage d'AO, 10% sur le reste)

Perspectives

« Être dans la continuité du système, car pour l'instant il me convient et les objectifs sont atteints concernant le temps passé sur les ruches, le miel produit. Mais, est-ce que ce système pourra durer ? Je me pose des questions sur la génétique : est-ce que je vais continuer à avoir des colonies productives, douces... Il sera toujours temps de s'adapter en fonction des évolutions. »

© CKsenia Kruglova
(Instagram @march_and_me)

[DESCRIPTION DE LA FERME]

- Apiculteur **amateur depuis 2010**
- **Installation** en 2017, après 1 an de transition avec le cédant (installation avec la CIAP 44)
- **Reprise d'une ferme apicole depuis 1982** (en AB + mention Nature et Progrès)
- **1UTH** + main d'œuvre occasionnelle
- **Production :**
  - 5 miels différents : printemps, été, acacia, forêt et blé noir
  - Jus de pomme, chouchen, nougat
  - Service de pollinisation
- **Apiculture surtout sédentaire** sur 20min-20km autour du siège d'exploitation, mais 60 ruches sont transhumées sur l'acacia en Sologne
- **Commercialisation :** 30% vente directe, 70% magasins bio (Rennes et Châteaubriant)
- **Objectifs du producteur**
  - Vivre du métier
  - Avoir du temps à côté de l'activité apicole
  - Produire entre **4 et 4,5t de miel par an**
- **Les ruches**
  - ***Environ 300 ruches***. L'objectif est d'avoir entre ***200 et 250 ruches en production.***
  - ***En sortie d'hiver, il y a au minimum 200 colonies***. Des essaims sont faits tout au long de la saison, ce qui peut amener à gérer ***jusqu'à 350 colonies au + en saison***, pour hiverner entre 320 et 350 ruches.

AVANTAGES ↗	INCONVÉNIENTS ↘
Être en cohérence avec ses convictions **Petit avantage commercial :** Prix légèrement plus élevé en bio, facilité pour trouver des débouchés, demande forte en miel bio	**Gestion du varroa en AB :** chronophage => impacte le temps de travail **L'apiculture bio n'est pas bien comprise par les consommateurs :** manque d'informations sur les produits phytosanitaires utilisés contre le Varroa par les apis conventionnels

LA CERTIFICATION NATURE & PROGRÈS EN APICULTURE

➜ **Pas d'élevage artificiel de manière majoritaire** (élevages naturels principalement) : sur + de 150 essaims faits annuellement, au max 40 ont des reines qu'ils n'ont pas eux-mêmes ré-élevées

➜ **L'abeille noire est privilégiée**

➜ Nourrissement limité à **5kg / essaim**

➜ **Ce sont les producteurs et consommateurs qui réalisent des contrôles** entre eux.

« L'intérêt commercial est quasi nul, mais mon prédécesseur était déjà en certification N&P, et cela permet de valoriser l'apiculture extensive qui est pratiquée »

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
Liberté Égalité Fraternité

ÉCOPHYTO RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

agence de l'eau Loire-Bretagne
Établissement public de l'État
agence.eau-loire-bretagne.fr

Action financée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire dans le cadre du plan Ecophyto 2

LA TERRE EST NOTRE MÉTIER
LE SALON AGRICOLE DE LA BIO

Le cabaret des *SAVOIR-FAIRE* PAYSANS

APICULTURE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE : spécificités et leviers mobilisables

Production de gelée royale et de miel en AB
Gwenaël Alleau à Molac (56)

LE CHOIX D'UNE APICULTURE BIO :

➜ **Connaissance du cahier des charges dès 2002** via une saison effectuée chez un api bio.

➜ **Convictions personnelles :** ***« j'ai toujours été sensible à la bio, je mange bio »***

➜ Les premières années, pas de label car les contrôles notamment étaient perçus comme une contrainte.

➜ **Cependant, le cahier des charges bio a quasiment toujours été suivi :** les traitements contre varroa ont toujours été faits en bio, mais parfois, rarement, le sirop ou les cires achetées n'étaient pas labellisés.

➜ **Décision de se convertir prise fin 2015 suite à plusieurs années avec une bonne production de gelée royale**, mais des difficultés à la commercialiser en conventionnel, même avec le label GRF.

GESTION DU VARROA EN AB :

La lutte contre le varroa nécessite un protocole spécifique en apiculture bio. Sur l'exploitation, voici ce qui est appliqué :

➜ **Les reines sont encagées au cours de la 2ème semaine de juillet en cage scalvini** pour bloquer leur ponte pendant 3 semaines. A l'issue de cette période, les reines sont libérées et 1 passage d'acide oxalique (AO) est réalisé en dégouttement. La plupart du temps, une deuxième application est faite 3-4j après.

➜ **Sur les essaims de l'année**, qui ont de jeunes reines, **de l'acide formique est parfois appliqué**. Ce dernier est toutefois moins efficace que l'AO

➜ En saison, **il est également réalisé de la destruction de couvain de mâles** qui piège les varroas

➜ **Enfin, 1 passage d'AO par dégouttement est réalisé entre le 15 décembre et 15 janvier**, si possible en période hors couvain pour une meilleure efficacité du produit

En bilan, hiver 2019 / 2020 :

- **55% de pertes en colonies de Gelée Royale**, qui sont d'une manière générale + fragiles, et particulièrement sensibles au varroa (d'où l'importance du protocole suivi)
- **15% de pertes sur les colonies à miel**

Perspectives :

« L'exploitation est en période de croisière, j'ai trouvé mon rythme. Chaque année, de petits investissements sont réalisés pour améliorer le confort de travail. »

[DESCRIPTION DE LA FERME]

- **2001 – 2005 :** saisons et installation progressive en Loire-Atlantique (apiculture)
- **2010 :** installation à Molac (auto-construction du bâtiment) –Certification AB en 2017
- **1,2UTH** (2020 : embauche d'un saisonnier sur 4 mois à mi-temps)
- **Production principale :** gelée royale (GR) – 30-35kg/an
- **Production de miel – 2-3t/an**, 2 miels principaux :
  - ***Printemps*** (colza, pissenlit, merisier, fruitiers…), qui n'est pas labellisé
  - ***Toutes fleurs d'été*** (châtaignier, trèfle blanc, ronce, parfois avec miellat ou sarrasin)
  - ***Parfois sarrasin***
- **Quelques produits transformés secondaires** (part de l'activité qui tend à diminuer) : propolis, pollen, cire, chouchen
- **Apiculture sédentaire :** ruchers à max 30min autour du siège d'exploitation
- **Commercialisation :**
  - GR : vente en gros et ½ gros
  - Miel : vente directe avec 1 intermédiaire (dépôt vente en magasin de producteurs principalement)
- **Objectifs du producteur :**
  - Gagner sa vie
  - ***Avoir du temps à côté de l'activité apicole***, prendre des vacances : organisation pour essayer de ne pas travailler le week-end
  - ***Réduire au maximum la pénibilité du métier, rationaliser.*** Cela a conditionné des choix, par ex : production de Gelée Royale (GR), pas de transhumance, pas de vente sur les marchés…
- **Les ruches :**
  - ***En moyenne 30 ruches en production de GR***, avec des abeilles sélectionnées spécifiquement pour la GR (donc 100 ruches mises en hivernage pour la gelée).
  - En moyenne ***100 ruches en production de miel***.
  - Au total, entre ***150 et 200 ruches hivernées***.
  - ***L'activité GR prend 20h/semaine*** (sur 3j), et conditionne l'organisation de l'exploitation.

AVANTAGES ↗	INCONVÉNIENTS ↘
➜ **Les débouchés en GR** (et autres produits de la ruches) sont très présents ➜ **Prix de vente** des produits un peu + élevés ➜ **Fierté de faire des produits de qualité**, avec des signes de reconnaissance ➜ **Contribuer** à l'agriculture biologique	➜ **Trouver des cires en bio** au moment de la conversion ➜ **Lutte contre le varroa** ➜ **Etre disponible** pour les contrôles ➜ **Difficulté parfois à expliquer** pourquoi le miel de printemps est déclassé

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
Liberté Égalité Fraternité
ÉCOPHYTO RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS
agence de l'eau Loire-Bretagne Établissement public de l'État
agence.eau-loire-bretagne.fr
Action financée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire dans le cadre du plan Ecophyto 2